



Communiqué de presse

30 septembre 2016

TROIS TEMPS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 29 septembre 2016 :

- **accueil de réfugiés : la vallée confirme son engagement**
- **validation d'un partenariat avec BMW pour la fourniture de véhicules électriques**
- **téléski des Chosalets : nouveau contrat d'exploitation**

➤ **réfugiés : la vallée confirme sa candidature à l'accueil de familles**

Les communes de la vallée de Chamonix ont exprimé en septembre 2015 leur **disponibilité pour organiser l'accueil de réfugiés**, victimes de la guerre au proche-orient.

C'est ainsi que **deux logements chamoniards dépendant de la commune ont été identifiés à cet effet.**

Un an après cette annonce, les élus chamoniards, en pleine solidarité avec les élus des trois autres communes de la vallée et par la voix d'Eric FOURNIER, **confirment leur engagement qui s'inscrit pleinement dans un esprit et dans les valeurs d'humanisme défendues par la communauté locale** : une relance des services préfectoraux et ministériels en charge du dossier de la gestion/répartition des réfugiés sur le territoire sera effectuée en ce sens dans les prochains jours.

➤ **validation d'un partenariat avec le constructeur automobile BMW pour la mise à disposition au moindre coût de 11 véhicules électriques.**

Dans le cadre de son plan d'actions intitulé « Plan pour la Qualité de l'Air dans la vallée de Chamonix » présenté en février 2015, une mesure spécifique concernant le renouvellement

vertueux de la flotte de la collectivité avait été identifiée. Un Appel à Manifestation d'Intérêt avait été lancé sur le sujet au printemps 2015, qui a débouché sur le lancement d'un marché public durant l'été 2016.

Parmi les trois offres reçues, c'est celle présentée par une filiale de distribution du constructeur BMW qui s'est avérée la plus attractive.

Le partenariat peut être ainsi résumé : **sont fournis 10 véhicules 100% électriques de modèle i3 et un véhicule hybride pour une durée de 5 années en échange de contreparties permettant de valoriser l'image du constructeur sur le territoire.**

Ce partenariat est intéressant à plusieurs titres :

- **économies très significatives** engendrées pour la collectivité en termes de non renouvellement onéreux de flotte, d'entretien (entièrement pris en charge par le partenaire) et de carburant – consommation de carburant évitée évaluée à 30 000 litres sur 5 ans.
- **pollution évitée évaluée à hauteur de 60 tonnes de CO2** sur la durée du contrat, complétée par les pollutions évitées en matière de particules fines et de Nox.

Dans le contexte de réduction des marges de manœuvre budgétaires, ce partenariat intervient à point nommé et **vient conforter l'image de territoire exemplaire de la vallée** en matière d'efforts menés pour réduire l'impact des activités humaines sur la santé et l'environnement.

Dossier présenté par Eric FOURNIER et adopté à l'unanimité des élus du conseil municipal.

➤ **Exploitation du téléski des Chosalets : renouvellement du marché.**

Le marché d'exploitation du téléski des Chosalets, signé en 2013 pour trois années, est arrivé à échéance.

Une consultation a été lancée et a abouti au choix de la société « la POYA » par la CAO réunie le 7 septembre dernier.

Le forfait de rémunération est fixé à 94 260 euros HT, y compris la vente de forfaits de ski de fond, pour une période d'ouverture de 3 mois à partir du 17 décembre.

En validant ce marché, **la commune manifeste sa volonté de poursuivre son soutien actif à la pratique du ski débutant en fond de vallée.**

Rapport adopté à l'unanimité.